CHAMBRE DE COMMERCE DE TOULOUSE.

A Messieurs les Industriels de l'Alsace.

LES

RESSOURCES DE LA HAUTE-GARONNE

AU POINT DE VUE DE

L'ACCROISSEMENT DE L'INDUSTRIE DANS CE DÉPARTEMENT.

RAPPORT

Présenté à la Séance du 17 Avril 1871,

M. Désiré BONNET.



TOULOUSE

IMPRIMERIE DOULADOURE ROUGET FRÈRES & DELAHAUT, SUCCESSEURS Rue Saint-Rome, 39

1871

AUCHUM AN BARMAND BE DEMANDED

EXTRAIT OF RESISTRE DES DELIBERATIONS.

Siance by 47 April 1871.

Presents M. Mich. Lawrans, president; Fornexus, vice-president; Bann. Boxxer, Devair, Ph. Espiasse, Mathen. String, Original Secretains.

M. Desire Bosker presente le rapport

Alexanes,

Les événements qui semnent de se dereuler dans ces despiser mois consequence intritoble d'uns greere melliourisse, metant en per ses intérêts equisiderables. Ils les franctionnent de fimil en comble, au point que to partie to pins relacionnelle, la plus commercements de franctionale dont à plus d'un titre tions partiers de franctionnelle des plus relacions d'un titre tions partiers de franction de la plus descripción de franction de franction

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Séance du 17 April 1871.

Présents: MM. Alph. Langlade, président; Fourcade, vice-président; Bary, Bonnet, Dufaur, Ph. Espinasse, Mather, Salles, Ozenne, secrétaire.

M. Désiré Bonnet présente le rapport suivant :

Messieurs,

Les événements qui viennent de se dérouler dans ces derniers mois, conséquence inévitable d'une guerre malheureuse, mettent en jeu des intérêts considérables. Ils les transforment de fond en comble, au point que la partie la plus industrielle, la plus commerçante de la France, celle dont à plus d'un titre nous pouvions nous montrer fiers, est désormais détachée de nous: pays, habitants, com-

merce, industrie et son escorte que la science, le travail avaient échaffaudés en Alsace avec un si heureux succès depuis un siècle, tout est séparé de la France.

L'Alsace n'est plus française.

Après avoir consacré à d'amers regrets la période qu'il convient de leur accorder, le sentiment de la France doit se réveiller dans les âmes trempées, et sans préjuger de l'avenir que cette situation nous réserve, les hommes que l'amour du pays dégage plutôt de l'aspect de ces douleurs, doivent d'ores et déjà tourner leurs regards vers un horizon où ils puissent ramener les débris de la récente grandeur de notre patrie et rétablir le travail avec le cortége de ses ressources morales et matérielles.

C'est vers ce but que tous les cœurs vraiment français doivent tourner leurs efforts.

La cession de l'Alsace à la Prusse, isolant cette riche et laborieuse contrée de la France, quelques méridionaux se sont préoccupés, dans un but de patriotisme et d'économie, d'étudier si le transport de l'industrie de ce pays ne serait pas possible dans une autre partie de la France, ailleurs que sur le chemin qui réunit deux pays voués à une guerre éternelle et qui sera toujours leur premier champ de bataille; enfin, d'étudier s'il ne serait pas possible de maintenir en France ces ressources qu'elle serait obligée d'emprunter ailleurs, qui représentent un chiffre de production de 80 millions par an.

Diverses notes ont été publiées à ce sujet par les journaux de la localité. Elles ne présentent rien que la mention du bénéfice que le Midi recueillerait à l'aménagement de l'industrie de l'Alsace dans nos contrées. Peu ou point de documents chiffrés. C'est une lacune que cette notice essaiera de combler.

Tout récemment, le maire de Bagnères-de-Bigorce a adressé à la Chambre de Commerce de Toulouse un opuscule mettant en vue les ressources locales que cette contrée peut offrir dans l'hypothèse d'un transfert, dans les Pyrénées, de l'industrie alsacienne.

Cette notice est très-résumée, elle porte tout particulièrement sur l'exposé des ressources de cette localité. Elles sont peu chiffrées.

Si l'on compare ces ressources à celles du département de la Haute-Garonne, le résultat est grandement à l'avantage de ce dernier. Il est desservi par un réseau complet de chemins de fer du nord au sud, de l'est à l'ouest, aboutissant à deux mers par un des grands fleuves de France et deux canaux de navigation. Ce sont là des conditions exceptionnellement avantageuses que pas une autre contrée ne possède.

L'impression que l'on éprouve à ce premier exposé invite à poursuivre d'une façon plus détaillée l'étude de l'exploitation de pareilles ressources comparativement aux autres contrées.

Le département de la Haute-Garonne est émi-

nemment propre à l'industrie, par sa position entre les deux mers qui peuvent le desservir indifféremment.

Des conditions d'exploitation simultanée de chemin de fer et de canaux réduisent, il est vrai, pour le moment, les ressources que présentent ces voies multiples de transport; mais en présence de l'importance d'un pareil intérêt, nul doute que ces conditions ne fussent rapidement transformées.

Le climat y est aussi clément qu'en toute autre partie de la France. Il y est moins rigoureux en hiver qu'en Alsace où pendant cette saison le séjour n'est possible que par le chauffage artificiel des locaux.

Les ressources y sont aussi larges qu'ailleurs. La nature n'a rien fait de défavorable pour cette contrée, loin de là.

Les forces motrices hydrauliques y abondent plus qu'en toute autre contrée de France. Du sud au nord elles s'y montrent dans une rare proportion.

L'enquête parlementaire sur le régime écononomique qui a eu lieu en 1870, renferme de fréquentes citations établissant que, par ses ressources de forces motrices hydrauliques appliquées à l'industrie en Suisse, celle de la filature fait à celle de l'Alsace, actionnée par la vapeur, une concurrence redoutable résultant de mises de fonds, d'alimentation quotidienne qui sont, les unes si minimes en Suisse, les autres si élevées en Alsace. Cette considération milite en faveur de notre thèse: Les forces motrices hydrauliques de notre département ne rétabliraient-elles pas l'équilibre de ce côté? Nous allons démontrer l'affirmative.

Examinons les unes après les autres les ressources comme forces hydrauliques des différents cours d'eau qui traversent le département de la Haute-Garonne.

1º La rivière du Salat.

A l'étiage connu à ce jour, le Salat débite 6 mètres cubes par seconde; il en roule quelquefois 200, comme toutes les rivières torrentielles où le régime des eaux varie dans des proportions considérables.

Sur un parcours de 30 kilomètres, sa pente est de 105 mètres. Soit : reste 70 mètres pouvant être utilisés. C'est un minimum de 4000 chevaux de force motrice utilisable.

Là point de chaussées coûteuses à construire.

Avec pareille pente, de simples galets que l'on trouve dans le lit de la rivière, roulés avec soin, forment un barrage d'un entretien nul.

Ajoutons à cela que la chaux hydraulique de Lacave y est de très-bonne qualité; que les carrières de Roquefort et autres y fournissent de très-bonne pierre. A l'appui de cette assertion, nous dirons que les constructions en moellons de carrière, que l'État y a fait exécuter pour le chemin de fer, ont été payés 11 fr. 50 c. le mètre cube. Ce prix est on ne peut plus réduit.

2º La Garonne.

Entre Saint-Martory et Toulouse, la Garonne peut réaliser 30 stations usinaires, dépensant chacune 10 mètres cubes d'eau par seconde sous une chute de 2 mètres, soit 30 usines de la force de 200 chevaux chaque, 6000 chevaux de force, auxquels il faut ajouter l'apport que feraient les chaussées des moulins du Basacle et du Château.

Sur un parcours de 80 kilomètres, la pente est de 146 mètres. Le débit est, au minimum, de 40 mètres cubes par seconde à Toulouse.

La perspective de dépasser le chiffre prévu nécessaire au but en question, a conseillé de ne pas étudier les apports réalisables de Montréjeau à Saint-Martory, qui se chiffreraient par une force motrice résultant d'une différence de niveaux de 144 mètres.

Dans cette région les matériaux de construction abondent.

3º Le Canal d'irrigation de Saint-Martory.

Ce canal, construit pour l'irrigation de la vallée

de la Garonne, lui emprunte son alimentation, 10 mètres cubes par seconde. Sur un parcours de 55 kilomètres, il laisse libre une force motrice de 4700 chevaux. Toutefois, cet apport n'est pas encore réalisable. Ce canal est à peine terminé. On ne pourra compter sur ce chiffre que quand ses parois seront colmatées. Ce n'est pas moins une ressource dont il faut tenir compte.

4º Le Canal latéral à la Garonne.

Ce canal, dans sa traversée du département de la Haute-Garonne, présente, disponible sur l'heure, avec canaux d'amenée et de fuite, à chaque station usinaire, à partir du bief de prise d'eau à Toulouse, et sur un parcours de 57 kilomètres, une force de 2000 chevaux, qui peut aisément être portée à 3000.

Les éléments constitutifs de la force motrice, la chute, le volume d'eau, y sont maintenus avec une précision presque mathématique à chaque station. Un garde est tenu d'entretenir constamment des niveaux à l'aide des vannes qui sont à sa disposition.

Rien n'est à faire pour construire des usines sur ses rives. Les terrains adjacents à ce canal sont à peu près au niveau de l'eau, et cela se comprend par une considération économique de l'exécution de son lit. Le sol y est des plus accessibles à la fouille, à la construction.

5º Le Tarn, le Lot, l'Ariége.

Ces trois rivières, la première surtout, constituent, dans la région méridionale, un apport des plus confortables si ceux qui viennent d'être mentionnés ne paraissaient suffisants pour répondre à la solution proposée en principe : on pourrait les chiffrer.

Ce serait une ressource de plus à noter si cela était nécessaire : pour le moment, nous ne les mentionnerons que pour mémoire.

En résumé, les ressources locales en force motrice hydraulique, la plupart susceptibles d'exploitation immédiate, sans frais, se chiffrent ainsi, au minimum, dans le département de la Haute-Garonne:

1º Le Salat	4000 ch.
2º La Garonne	6000
3º Le Canal d'irrigation de St-Martory	4700
4º Le Canal latéral à la Garonne	2000
Total	16700

non compris les apports du Tarn, du Lot et de l'Ariége.

La région de l'Est renferme 2,000,000 de broches de filature. C'est une force motrice d'environ 7000 chevaux, qu'il faut réaliser pour répondre à de pareilles installations. Sous le rapport des ressources économiques de forces motrices hydrauliques disponibles, le département de la Haute-Garonne présente à l'installation de puissantes industries, celle de l'Alsace, par exemple, une solution complète.

Les eaux de la Garonne sont des plus pures entre les divers fleuves de France.

L'analyse faite et consignée dans l'Annuaire des eaux de la France, établit qu'elles contiennent, à Toulouse, en substances fixes, par litre:

SUBSTANCES FIXES.

	1°r Dépôt.	2. Dépôt.	3. Dépôt	Composit.
Acide silicique	0g 0085	0g 0342	080004	0g 0401
Peroxide de fer	0.0024	0.0010	0	0.0034
Carbonate de chaux	0.0292	0.0353	0	0.0645
id. de magnésie.	0.0034	11	n 1990	0.0034
id. de manganèse	0	0.0025	0.0005	0.0030
id. de soude	0	0	0.0065	0.0065
Sulfate de soude	"	II .	0.0053	0.0053
id. de potasse		n	0.0076	0.0076
Chlorure de sodium	0 10		0.0032	0.0032
	0.0432	0.0700	0.0235	0.1367

On peut voir par la récapitulation ci-dessus que nos ressources peuvent largement satisfaire à ces besoins et parer encore à toutes les éventualités.

L'industrie de l'Alsace n'est pas seulement à Mulhouse, celle-ci est la métropole. Il faut comprendre dans cet ensemble Guebwiller, Thann, Cernay, Wesserling, la vallée de Saint-Amarin,

Sainte-Marie aux Mines, Munster; c'est à ce faisceau que se rattache l'importance du matériel précité.

Que ressort-il de cet exposé? Cette solution:

L'industrie est aussi praticable dans le département de la Haute-Garonne que dans les départements que jusqu'à présent on a considérés comme exceptionnellement favorisés pour l'acclimatation de l'industrie.

Elle y est plus possible qu'ailleurs, en France, par ses ressources locales.

Existe-il de pareilles ressources dans une autre contrée? Mazamet, cette ville de l'industrie méridionale la plus importante, vit d'une dépense d'eau maximum de 1^m cube ¹/₂ par seconde.

Passons maintenant en revue les ressources pour la construction et l'alimentation.

1º Les matériaux sont dans la Haute-Garonne à des conditions de prix et de qualité à ne pas craindre de comparaison. Cela se comprend, ils sont comme partout ailleurs dans la localité. L'on y fait de la brique aux meilleures conditions de prix, de qualité. Disons en passant qu'elle y est employée avec un art dont aucun pays n'approche.

2º La chaux. — Il existe dans le département du Tarn des chaux qui rivalisent de qualité avec celles du Theil, si vantées dans toute la France.

De nombreux gisements de pierre à chaux de première qualité existent dans le département. 3º Les bois de construction. — Les bois des Pyrénées ne sont pas à comparer avec ceux des Vosges ou de la Suisse. La réputation de ceux-ci leur assigne le premier rang dans le choix. Les exploitations des Pyrénées peuvent cependant faire dans la construction un apport confortable. Le bois tend d'ailleurs à disparaître des constructions civiles. Le fer lui est substitué avec avantage.

4º Les fers. — Une ressource très-sérieuse du côté du département de la Haute-Garonne, c'est la métallurgie de l'Ariége.

Les établissements de cette contrée produisent en ce moment des fers de première qualité qui sous ce rapport rivalisent avec les meilleures marques françaises, les fers du Berry.

Les aciers de cette provenance puddlés, ordinaires ou fondus, sont pris par l'agriculture pour ses instruments; par les chemins de fer pour leurs ressorts, leurs pièces de matériel, leurs outils; par le commerce pour ses limes, sa consommation en général; par les arsenaux de l'État pour leurs provisions en acier et acier fondu, surtout en fers.

Le privilége de ces produits est loin de pouvoir diminuer d'importance puisque l'on traite dans ces établissements des minerais de la localité donnant un rendement qui atteint 60 p. % du poids du minerai en fonte de première qualité.

Il reste à traiter la question des charbons.

Le département de la Haute-Garonne peut être

alimenté de houille de grille par le bassin de l'Aveyron, dans des conditions aussi favorables que le Haut-Rhin où l'on emploie la houille de Ronchamp en grande partie.

Ces charbons arrivent à Mulhouse et ses environs au prix de 22 francs la tonne, comme à Rouen le charbon Anglais.

L'Aveyron alimente actuellement le département de la Haute-Garonne à 23 francs la tonne, ce charbon peut rivaliser de qualité avec les meilleurs charbons Anglais.

130 kilog. de houille de l'Aveyron produisent dans le four d'une chaudière la même puissance calorifique, (la vaporisation d'un mètre cube d'eau), que 135 kilog. de charbons de Cardiff et coûtent un tiers de moins.

Encore sur ce point: L'alimentation de l'industrie par la houille est aussi favorable dans le département de la Haute-Garonne que dans le Haut-Rhin.

Nous n'ignorons pas que bien des critiques prudents s'abritent derrière ce vieil adage :

«Le département de la Haute-Garonne est réfractaire à l'industrie, il est avant tout agricole, on n'en changera pas l'essor.

« Les conditions que le monopole des transports a faites au commerce rendent difficile, sinon impossible, l'industrie dans la Haute-Garonne. « Le pays n'a pas de capitaux à consacrer à de pareilles installations. »

Le premier argument à notre époque n'est pas sérieux, l'ère nouvelle que les chemins de fer ont faite à la France établit une communion complète d'idées dans toutes ses contrées.

La situation que la politique a faite au pays le met en demeure de rompre rapidement avec ce préjugé.

Le monopole de l'exploitation des transports?

Il est possible de le modifier puisqu'il a été possible de le créer.

Le manque de capitaux?

Si cet exposé est goûté par les industriels auxquels il s'adresse, on peut être convaincu que la question du transfert de l'industrie alsacienne dans le département de la Haute-Garonne est une question résolue. Rien ne manque à ces Français de cœur; esprit d'initiative, aptitude, patriotisme, résolution, capitaux.

Signalons-leur des ressources dont ils ne supposeraient peut-être par l'existence, si nous arrivons à les convaincre: Réalisation de capitaux, sociétés, transport de matériel, de personnel, tout cela n'est que détails matériels purement élémentaires pour des hommes qui sont à la tête du mouvement industriel de notre époque.

Disons-leur: Vous que la France s'est enorgueillie de compter sous sa bannière, que la civilisation, le progrès revendiquent en dépit de toute commotion politique, vous Français au premier degré, parce que vous êtes le travail, que d'immenses revers tendraient à séparer de nous, si vous voulez rester Français, sachez qu'il y a dans le Midi une contrée ignorée jusqu'à ce jour où la riche nature vous a réservé une place; elle vous tend les bras, vous présente ses ressources locales pour y amener votre industrie, vos prolétaires, et conserver au pays la plus invulnérable de ses gloires, le Travail et le Progrès.

A la suite de la lecture de M. D. BONNET, la chambre, approuvant à l'unanimité la pensée et les termes du rapport, en vote l'impression et l'envoi aux intéressés.

Pour extrait conforme,

Le Président,

ALPH. LANGLADE.

